NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GENERALE

E/CN.4/822/Add.2
31 janvier 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Dix-huitième session
Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT ANNUEL SUR LA LIBERTE DE L'INFORMATION

Note du Secrétaire général

Depuis la publication du rapport annuel sur la liberté de l'information (E/CN.4/822), le Gouvernement chinois a présenté un rapport sur les moyens d'information, dont voici des extraits.

Chine

Journaux.

Le nombre des journaux publiés dans la République de Chine est de 31. Seize d'entre eux sont publiés à Taïpeh, dont 3 en langue anglaise. Les autres sont publiés dans les villes principales de l'île, à l'exception de deux qui sont publiés respectivement à Kinmen et Matsu.

Le tirage total de ces journaux est évalué à environ 720 000 exemplaires. Ce chiffre représente un progrès considérable par rapport aux années précédentes, progrès que l'on attribue essentiellement au développement de l'instruction, à une meilleure présentation des journaux et à une diffusion plus large. Etant donné le chiffre de la population, cela fait 70 journaux pour 1 000 personnes.

Ce développement spectaculaire de la presse reflète l'atmosphère de liberté et de prospérité dont bénéficient les journaux. Il n'existe aucune censure. Bien que le pays soit sous le régime de la loi martiale, les éditeurs ne sont pas astreints à soumettre un exemplaire du journal à une autorité quelconque, que ce soit avant ou après la publication. De même, les correspondants étrangers comme les représentants de la presse chinoise d'outre-mer à Taïwan sont libres d'envoyer toute information, clichés ou films d'actualités à leurs pays respectifs.

Le papier journal utilisé par tous les journaux de Taïwan est maintenant produit sur place.

Agences d'information

En 1945, il n'existait à Taïwan qu'une seule agence d'information, qui était une succursale de la Central News Agency (CNA) de Nankin. Avec le développement de la presse, le nombre des agences d'information est passé à 28 en 1950. Aujourd'hui, un total de 42 agences d'information sont au service des journaux et des stations de radiodiffusion de la Chine libre.

Correspondants étrangers

Outre les 40 correspondants permanents installés à Taïpeh qui représentent la presse, la radio, la télévision et les autres moyens d'information étrangers, plus de 300 correspondants étrangers visitent chaque année la Chine.

Périodiques

La presse périodique est très prospère en Chine libre. Depuis 1951, le nombre des périodiques a quadruplé. Au 31 août 1961, un total de 706 publications périodiques était enregistré au Ministère de l'intérieur.

Formation professionnelle des journalistes

Quatre institutions offrent maintenant à Taïwan des cours de journalisme. L'Ecole des hautes études de journalisme de l'Université nationale de Tcheng chi délivre le diplôme de licencié en journalisme. La section préparatoire aux études de journalisme de la même université délivre le diplôme de bachelier en journalisme. L'Université normale de la province de Taïwan a une section de journalisme dans sa faculté d'éducation sociale, à l'intention des étudiants ordinaires, et organise un cours spécial de journalisme d'une durée d'un an pour les étudiants chinois d'outre-mer. Le Collège politique du Ministère de la défense nationale comprend une section de journalisme où sont formés les officiers de l'information publique de l'armée. L'Ecole mondiale de journalisme, qui est une école privée, prépare aux carrières de l'information (édition reportage, direction des journaux, radiodiffusion, télévision) les jeunes gens qui ont terminé leurs études secondaires; la durée des études est de cinq ans pour les jeunes gens titulaires du diplôme de fin d'études du

/...

premier cycle et de trois ans pour les jeunes gens titulaires du diplome de fin d'études du deuxième cycle.

Stations de radiodiffusion

Les stations de radiodiffusion de Taïwan appartiennent à des particuliers et sont exploitées par eux sous le contrôle du Ministère des communications. Les postes récepteurs sont également enregistrés au Ministère et une taxe annuelle de 30 dollars NT doit être acquittée pour chaque poste récepteur. A la fin de 1960, le nombre total des postes récepteurs enregistrés était de 707 000, sans compter ceux de l'armée. A supposer qu'il y ait un poste pour cinq auditeurs, cela fait un total de 3 535 000 auditeurs.

Le nombre des stations d'émission a rapidement augmenté au cours des dernières années. Il est passé de 41 au début de juillet 1957 à 62 en août 1961. Le nombre des postes émetteurs est passé de 88 à 156, dont 53 émetteurs à ondes courtes. La puissance totale des installations est passée de 475,6 kW à 613,5 kW au cours de la même période, dont 204, 4 kW utilisés pour les émissions sur ondes courtes. Il existe au moins une station d'émission dans chaque hsien ou municipalité de Taïwan.